



Bulletin mensuel d'inscriptions Octobre 2018

* Les programmes et contenus des formations sont consultables sur notre site : www.ixad.fr

Inscriptions :
ixadfc1@ixad.fr ou ixadfc2@ixad.fr

FORMATIONS - EXCEPTIONNELLES

Thématiques et intervenants	Dates et Horaires	Lieu	Prix (hors abonnement)	Choix
<u>ASSURANCES-CREDIT-CONSOMMATION- DOMMAGE CORPOREL-PENAL- TRANSPORTS</u> Journée de formation en Droit de l'automobile à l'occasion du Mondial de l'automobile	Vendredi 12 octobre 2018 De 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 (6 heures)	PARIS Hôtel Mercure Paris Vaugirard Porte de Versailles	210 € (La session de 6 heures)	<input type="checkbox"/>

Jean-François CHANGEUR
Avocat au Barreau d'Angoulême



JOURNÉE DE FORMATION EN DROIT DE L'AUTOMOBILE

Organisée à l'occasion du Mondial de l'automobile

(Actualités en Droit routier, La gestion du permis à point, La non-désignation des conducteurs par les représentants légaux, Qui d'une contestation d'infraction, Le véhicule autonome...)

VENDREDI 12 OCTOBRE 2018

De 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
Hôtel Mercure - Porte de Vaugirard
PARIS

Jean-François CHANGEUR
Avocat au Barreau d'Angoulême

Notre nouveau site internet est en ligne !
 Découvrez-le vite !



FORMATIONS - RESSORT - COUR D'APPEL : AMIENS

Thématiques et intervenants	Dates et Horaires	Lieu	Prix (hors abonnement)	Choix
<p><u>FAMILLE-PERSONNES-PATRIMOINE</u> Actualité : Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine</p> <p><i>Murielle BELLIER</i> Ancien Bâtonnier du Barreau de Compiègne</p> <p><i>Sylvie SEGAUX-DAHOUT</i> Ancien Bâtonnier du Barreau de Senlis</p>	<p>Vendredi 05 octobre 2018 De 13h00 à 17h00 (4 heures)</p>	<p>SENLIS Hôtel Campanile</p>	<p>140 € (La session de 4 heures)</p>	<input type="checkbox"/>
<p><u>COMMERCIAL-AFFAIRES-CONCURRENCE</u> Actualité du Droit des entreprises en difficulté : état des différentes procédures amiables et collectives après les dernières Réformes</p> <p><i>Bruno BERGER-PERRIN</i> Ancien Bâtonnier des Hauts-de-Seine</p>	<p>Vendredi 12 octobre 2018 De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (6 heures)</p>	<p>AMIENS Maison de l'Avocat</p>	<p>210 € (La session de 6 heures)</p>	<input type="checkbox"/>
<p><u>CREDIT-CONSOMMATION</u> Le surendettement : établir un dossier et affronter la procédure</p> <p><i>Angélique CREPIN</i> Avocat au Barreau d'Amiens</p> <p><i>Nathalie NOLEN</i> Directrice, Association CYPRES, Amiens</p>	<p>Vendredi 12 octobre 2018 De 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (7 heures)</p>	<p>AMIENS Maison de l'Avocat</p>	<p>245 € (La session de 7 heures)</p>	<input type="checkbox"/>
<p><u>DOMMAGE CORPOREL</u> Actualité : Droit du dommage corporel</p> <p><i>Daphné TAPINOS</i> Avocat au Barreau de Paris, Docteur en Droit</p>	<p>Lundi 29 octobre 2018 De 13h30 à 17h30 (4 heures)</p>	<p>AMIENS Maison de l'Avocat</p>	<p>140 € (La session de 4 heures)</p>	<input type="checkbox"/>

FORMATIONS - RESSORT - COUR D'APPEL : DOUAI

Thématiques et intervenants	Dates et Horaires	Lieu	Prix (hors abonnement)	Choix
<p><u>VIE PROFESSIONNELLE</u> La procédure d'appel après le Décret du 06 mai 2017</p> <p><i>Eric LAFORCE</i> <i>Avocat au Barreau de Douai</i></p>	<p>Vendredi 05 octobre 2018 De 14h00 à 18h00 (4 heures)</p>	<p>DUNKERQUE Tribunal d'Instance Salle d'audience</p>	<p>140 € (La session de 4 heures)</p>	<input type="checkbox"/>
<p><u>SANTE</u> Contrôle du juge sur les hospitalisations sous contraintes</p> <p><i>Yves BENHAMOU</i> <i>Président de Chambre, Cour d'Appel, Aix en Provence</i></p>	<p>Jeudi 11 octobre 2018 De 13h00 à 17h00 (4 heures)</p>	<p>LILLE IXAD</p>	<p>140 € (La session de 4 heures)</p>	<input type="checkbox"/>
<p><u>TRAVAIL</u> Actualité trimestrielle : Droit social</p> <p><i>Mario CALIFANO</i> <i>Avocat au Barreau de Lille</i></p> <p><i>Sabine MARIETTE</i> <i>Président, Chambre sociale, Cour d'Appel de Douai</i></p> <p><i>Bruno PLATEL</i> <i>Avocat au Barreau de Lille</i></p>	<p>Jeudi 11 octobre 2018 De 17h30 à 20h30 (3 heures)</p>	<p>MARCQ EN BAROEUL Hôtel Mercure Lille</p>	<p>105 € (La session de 3 heures)</p>	<input type="checkbox"/>
<p><u>FAMILLE-PERSONNES-PATRIMOINE-FISCAL-DOUANIER</u> Aspects fiscaux de la liquidation des régimes matrimoniaux</p> <p><i>Alain SARRAZIN</i> <i>Avocat au Barreau de Rouen</i></p>	<p>Vendredi 12 octobre 2018 De 13h00 à 17h00 (4 heures)</p>	<p>DUNKERQUE Tribunal d'Instance salle Audience</p>	<p>140 € (La session de 4 heures)</p>	<input type="checkbox"/>
<p><u>FAMILLE-PERSONNES-PATRIMOINE</u> La protection du conjoint ou du concubin survivant</p> <p><i>Sébastien COMPAROT</i> <i>Avocat au Barreau de Paris</i></p>	<p>Lundi 15 octobre 2018 De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (6 heures)</p>	<p>LILLE IXAD</p>	<p>210 € (La session de 6 heures)</p>	<input type="checkbox"/>

COMMERCIAL-AFFAIRES-CONCURRENCE**Sort du bail commercial dans les
procédures collectives****Vendredi 19 octobre 2018
De 09h00 à 13h00
(4 heures)****LILLE
IXAD****140 €**
(La session de 4 heures)*Frédéric PLANCKEEL
Avocat au Barreau de Lille***FORMATIONS - RESSORT - COUR D'APPEL : ROUEN**

Thématiques et intervenants	Dates et Horaires	Lieu	Prix (hors abonnement)	Choix
<u>DEONTOLOGIE</u> Les fondamentaux en Déontologie (2ème partie) <i>Benoît DAKIN Ancien Bâtonnier du Barreau de Dieppe</i>	Mardi 09 octobre 2018 De 14h00 à 17h00 (3 heures)	DIEPPE Maison de l'Avocat	105 € (La session de 3 heures)	<input type="checkbox"/>
<u>VIE PROFESSIONNELLE</u> L'acte d'Avocat : comment faire ? Atelier pratique (incluant les Réformes du divorce par consentement mutuel, du Droit des obligations et de la procédure civile) <i>Fadéla HOUARI Avocat au Barreau de Paris</i>	Vendredi 19 octobre 2018 De 14h00 à 17h00 (3 heures)	ROUEN Maison de l'Avocat	105 € (La session de 3 heures)	<input type="checkbox"/>

Nombre de formations choisies :

Merci de joindre à ce bulletin la photocopie de l'attestation qui vous a été délivrée par l'URSSAF pour l'année 2017 (Avocats exerçant à titre libéral, attestation reçue en 2018)

Nom : _____ Prénom : _____
Nom du Cabinet : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ /_ /_ /_ /_ Portable : _____ /_ /_ /_ /_
Date de naissance : ____/____/____ Lieu de Naissance : _____ Département de naissance : ____
Courriel : _____ Code NAF : _____
Barreau : _____ N° Case : _____
Date de prestation de serment : _____ N° Siret : _____
Statut : Profession libérale : _____ Oui/Non Si non, précisez : _____

ABONNEMENT : Les heures **non suivies** du forfait 12 heures seront déduites dudit forfait et ne seront pas reportables sur une autre formation.

ANNULATION : possible dans les 72 heures précédant la formation, remboursement, sur demande écrite, de 50% des droits d'inscription. Aucun remboursement effectué au-delà de ce délai, hors cas de force majeure appréciée par le Conseil d'Administration d'IXAD.

INSCRIPTION : Seules les personnes inscrites sont informées individuellement de toutes modifications ou report de formation.

Dans le cadre d'une convention de financement des formations, IXAD bénéficie pour toutes ses formations, d'une subvention de prise en charge collective. Seules certaines formations spécifiquement renseignées peuvent faire l'objet d'une prise en charge individuelle.

MODE DE REGLEMENT

Abonnement du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018

Pour tout abonnement acquitté et réceptionné entre le 1er avril 2018 et le 30 juin 2018

Attention :

- » Souscription individuelle (hormis déjeuner(s) éventuel(s))
- » Valable pour l'année civile (du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018)
- » Non reportable sur l'année suivante
- » Non éligible auprès d'un organisme de prise en charge individuelle
- » Les heures non suivies du forfait 12 heures seront déduites dudit forfait. Elles ne sont pas reportables sur une autre formation.

TARIF ABONNEMENT			
Tarif abonnement acquitté et réceptionné entre le 1er avril 2018 et le 30 juin 2018			
<input type="checkbox"/> 320 €	Abonnement 12 heures Avocat ayant plus de 2 ans de Barreau	<input type="checkbox"/> 520 €	Abonnement illimité Avocat ayant plus de 2 ans de Barreau
<input type="checkbox"/> 220 €	Abonnement 12 heures Jeune Barreau Date de prestation de serment : .. / .. / ..	<input type="checkbox"/> 350 €	Abonnement illimité Jeune Barreau Date de prestation de serment : .. / .. / ..

Au-delà du 1er juillet 2018, il n'est plus possible de souscrire à l'une des formules d'abonnement
Tant que le règlement de l'abonnement n'est pas parvenu à IXAD, le plein tarif sera appliqué

Inscription à l'unité :

**POUR DES IMPÉRATIFS COMPTABLE, MERCI DE BIEN VOULOIR
EFFECTUER UN CHÈQUE PAR FORMATION**

En signant ce formulaire, vous acceptez les conditions générales de souscription

Fait à Le Signature

Faculté de Droit
1, place Déliot
CS 10 269
59024 LILLE CEDEX
Tél : 03.20.90.77.31/35
Email : ixadformation@ixad.fr
Site Internet : www.ixad.fr

